

## Personnes-ressources

Associée directrice  
canadienne, Fiscalité  
**Heather Evans**  
416-601-6472

Leader national de la  
politique fiscale  
**Albert Baker**  
416-643-8753

Provinces de  
l'Atlantique  
**Brian Brophy**  
709-758-5234

Québec  
**Judith Bellehumeur**  
514-393-6512

Ontario  
**Mark Noonan**  
613-751-6688

Toronto  
**Tony Ancimer**  
416-601-5945

Les Prairies  
**Larry Bookman**  
306-343-4409

Alberta  
**Trevor Bell**  
403-267-1880

Colombie-Britannique  
**Étienne Bruson**  
604-640-3175

**Liens connexes :**  
**[Alerte en fiscalité  
canadienne - Archives](#)**

**Nos services  
de fiscalité**

**Modifier l'abonnement**

## Alerte en fiscalité canadienne Publication du rapport des consultations prébudgétaires

Le 22 janvier 2013

Le 14 décembre 2012, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes (le « Comité ») a publié son rapport des consultations prébudgétaires, *Emplois, croissance, productivité et changements démographiques : défis et opportunités pour le Canada*. Le rapport présente les recommandations que le Comité a émises après avoir pris connaissance des réponses du public (y compris **Deloitte**) à cinq questions précises.

Compte tenu de la conjoncture économique mondiale et de son incidence éventuelle sur la stabilité économique du Canada, le rapport recommande de restreindre les nouvelles dépenses et exhorte le gouvernement fédéral à maintenir son engagement à rétablir l'équilibre budgétaire. Par ailleurs, le rapport appuie le maintien d'un régime d'imposition concurrentiel en conservant le taux d'imposition des sociétés qui a récemment été réduit et en garantissant des taux d'imposition concurrentiels pour les particuliers. Les autres recommandations comprennent des mesures visant à :

- soutenir l'emploi et le réemploi;
- promouvoir les métiers spécialisés et aider les travailleurs spécialisés à migrer plus facilement entre les provinces et les territoires;
- moderniser le système d'immigration canadien pour en faire un système souple et efficace, axé sur les besoins du marché du travail;
- collaborer avec les provinces et les territoires afin de mettre en place des régimes de pension agréés collectifs;
- étudier les façons d'améliorer la compétitivité fiscale internationale du Canada, notamment grâce aux recommandations du Groupe consultatif sur le régime canadien de fiscalité internationale;
- favoriser le commerce international grâce à des traités et à des accords commerciaux;
- continuer de mettre en œuvre les recommandations de la Commission sur la réduction de la paperasse;
- assurer la compétitivité du Canada en continuant d'appuyer la recherche et le développement, et employer les économies réalisées grâce à la simplification et à la réduction du programme de recherche scientifique et de développement expérimental à soutenir plus directement les entreprises novatrices du secteur privé;

- augmenter l'accès au capital de risque;
- promouvoir le développement et l'utilisation de l'énergie propre;
- prolonger d'un an le crédit d'impôt temporaire pour l'exploration minière de 15 % à l'intention des particuliers qui investissent dans des actions accréditives;
- éliminer les subventions inefficaces au titre des combustibles fossiles conformément à l'engagement pris par le Canada lors du récent G-20;
- étudier les possibilités d'appuyer le secteur du pétrole et du gaz;
- examiner les dispositions fiscales en matière de planification successorale et de la relève et leur incidence sur le transfert des entreprises familiales;
- mieux équiper l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour contrer l'évasion fiscale tout en collaborant avec les organismes d'application de la loi pour poursuivre les fraudeurs fiscaux;
- faire une évaluation du régime fiscal pour assurer son équité et sa neutralité en éliminant les échappatoires grâce auxquelles certains contribuables ne paient pas leur juste part d'impôt;
- trouver des façons de simplifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour réduire la complexité et l'inefficacité de son administration.

### La vision de Deloitte en matière de politique fiscale pour le Canada

Deloitte appuie les recommandations du Comité à l'égard de l'équilibre budgétaire et de la diminution des impôts en plus des recommandations relatives à la consolidation des entreprises canadiennes, aux occasions d'emploi et, surtout, à la productivité et à la compétitivité à l'échelle internationale. Nous sommes d'avis que, dans le prochain budget, le gouvernement devrait prendre des mesures pour remédier au retard du Canada au chapitre de la productivité comme nous l'avons mentionné dans notre rapport, ***L'avenir de la productivité : un plan de match en huit étapes pour le Canada***. Dans notre **lettre de commentaires en vue du budget** adressée au ministre Flaherty, nous avons présenté les recommandations suivantes pour le budget fédéral 2013 :

#### **1. Favoriser l'innovation par des améliorations au programme de RS&DE.**

Le gouvernement devrait bonifier son programme de mesures incitatives à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) en offrant à toutes les entreprises le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement. En étendant le crédit remboursable à toutes les sociétés, le gouvernement compenserait adéquatement les risques inhérents à l'exercice de la R&D au Canada et attirerait les sociétés étrangères à la recherche d'occasions d'investissement mondiales.

#### **2. Favoriser une « économie d'entreprises en démarrage » en bonifiant l'aide au financement.**

Nous croyons qu'un crédit d'impôt pour investissement providentiel devrait être introduit afin d'améliorer le soutien aux entreprises innovatrices en démarrage quand les risques sont plus élevés. Cette mesure aiderait à créer un environnement propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat, ce qui stimulerait en retour la création d'emplois et la croissance économique.

#### **3. Attirer et garder les gens les plus talentueux au monde.**

Afin d'assurer des taux d'imposition des particuliers concurrentiels, comme le recommande le Comité, nous estimons que la baisse des taux d'imposition des particuliers inciterait les personnes productives à demeurer au Canada et attirerait des immigrants possédant les compétences requises pour garantir la prospérité

économique à long terme du Canada. En particulier, le seuil à partir duquel s'applique le taux d'imposition supérieur devrait être augmenté.

#### **4. Assurer une meilleure sécurité juridique au moyen des mesures d'administration fiscale.**

La sécurité juridique ou administrative en fiscalité est importante si l'on veut attirer et retenir les investissements des entreprises et les compétences de calibre mondial. Par conséquent, nous recommandons de présenter et de faire adopter dans un délai raisonnable les propositions législatives en matière fiscale accompagnées de notes explicatives, d'adopter dans un temps raisonnable également les modifications législatives prévues dans les lettres d'intention et de réduire les formalités administratives ainsi que la complexité des modalités de production des déclarations. Nous félicitons le gouvernement d'avoir récemment publié des propositions comprenant des modifications techniques très attendues et d'accompagner ses propositions législatives de notes techniques encore plus exhaustives. Les récentes initiatives de l'ARC dans le but de réduire la paperasserie sont également fort bienvenues.

---

**[Accueil](#) | [Sécurité](#) | [Avis juridique](#) | [Confidentialité](#)**

1, Place Ville Marie, Bureau 3000  
Montréal, Québec H3B 4T9 Canada

© Deloitte s.e.n.c.r.l. et ses sociétés affiliées.

Ce document est publié par Deloitte s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judiciaires d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte LLP, société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Au Québec, Deloitte exerce ses activités sous l'appellation Deloitte s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Québec.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir [www.deloitte.com/ca/apropos](http://www.deloitte.com/ca/apropos).

[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

 **Fil RSS**  
**Désabonnement**

Veuillez ajouter « @deloitte.ca » à votre liste d'expéditeurs autorisés afin d'assurer la livraison à votre boîte de réception et de visualiser les images.